

SLUYTER COMPANY LTD.
375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3 Canada
Tel (905) 475-6011 Fax (905) 475-3119

PRODUIT : REPEL - OILED NUBUCK & LEATHER PROTECTOR

SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT.....SLUYTER COMPANY LTD.
375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3
Canada
Tel (905) 475-6011
Emergency # Call CANUTEC (613) 996-6666
DATE DU PRÉPARATION.....MAI 29/09
NOM CHIMIQUE.....REPEL - OILED NUBUCK & LEATHER PROTECTOR
UTILISATIONS DU PRODUIT.....PROTECTEUR CONTRE L'EAU ET LES TACHES
FAMILLE CHIMIQUE.....MELANGE DE SOLVANTS.

SECTION 02 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	Wt %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
HEPTANE	60 - 85	400 ppm	142-82-5	>15 mg/kg RAT ORALE	NON DISPONIBLE
DISTILLATS DE PÉTROLE	10 - 30	Not Available	64741-65-7	> 8000 mg/kg RAT ORALE	>5900 mg/kg 4 HEURES RAT INHALATION
DIOXYDE DE CARBONE	3 - 7	30000 ppm /3% STEL 5000 ppm /0.5% TWA	124-38-9	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE

SECTION 03 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION

CONTACT AVEC LE PEAU.....PEUT CAUSER UNE IRRITATION MODÉRÉE, LA DÉLIPIDATION ET LA DERMATITE.

ABSORPTION PAR LA PEAU.....NON DISPONIBLE.

INHALATION.....VOIR "EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE".

INHALATION CHRONIQUE.....A FORTE CONCENTRATION, CES VAPEURS PEUVENT CAUSER DES ÉTOURDISSEMENTS, DES MAUX DE TÊTE ET UNE PERTE DE CONSCIENCE. RISQUE D'EFFET ANESTHÉSIQUE.
RISQUE D'EFFET SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL.

INGESTION.....PEUT CAUSER UNE IRRITATION GASTRO-INTESTINALE, LA NAUSÉE, LE VOMISSEMENT ET LA DIARRHÉE. RISQUE D'EFFETS GRAVES SUR LA SANTÉ (EX:BRONCHO-PNEUMONIE, ŒDÈME PULMONAIRE) PAR ASPIRATION D'UNE PETITE QUANTITÉ DU LIQUIDE DANS LES POUMONS.

CONTACT AVEC LES YEUX.....CONTIENT DES MATIÈRES MODÉRÉMENT IRRITANTES POUR LES YEUX.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË....VOIR "VOIES D'EXPOSITION"

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE.....RISQUE DE LÉSION AUX TISSUS DU NERF PÉRIPHÉRIQUE DES MEMBRES (BRAS ET JAMBES) POUVANT PROVOQUER UNE FAIBLESSE MUSCULAIRE OU UNE PERTE DE SENSATION AUX EXTRÉMITÉS PAR EXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTÉE AU N-HEXANE.
UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU PEUT CAUSER L'ASSÈCHEMENT DE LA PEAU ET DES GERCURES.

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

PRODUIT : REPEL - OILED NUBUCK & LEATHER PROTECTOR

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.....VERIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNEENNES ET LES LUI ENLEVER S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMEDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN.

CONTACT AVEC LA PEAU.....ENLEVER LES VETEMENTS CONTAMINES. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON. CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.

INHALATION.....AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MEDECIN.

INGESTION.....NE PAS FAIRE VOMIR. CONSULTER UN MEDECIN.

INFORMATION ADDITIONNELLE.....COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE ?.....INFLAMMABLE

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS.....AEROSOL INFLAMMABLE. RISQUE ELEVE D'INCENDIE PAR EXPOSITION A LA CHALEUR, A LA FLAMME OU AUX ETINCELLES. ATTENTION! CONTENU SOUS PRESSION. RISQUE D'EXPLOSION DU CONTENANT PAR EXPOSITION A UNE TEMPERATURE SUPERIEURE A 50C.

PROCEDURES SPECIALES:.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME EST REQUIS POUR LES POMPIERS.UTILISER UNE EAU PULVERISEE POUR REFRROIDIR LES SURFACES EXPOSEES AU FEU ET PROTEGER LE PERSONNEL.

POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....-4 C VASE CLOS TAG, PROJECTION DE FLAMME > 45 cm.

TEMPERATURE.....NON DISPONIBLE

D'AUTO-INFLAMMATION

SEUIL MAXIMAL..... 6.80

D'INFLAMMABILITE (% VOL)

SEUIL MINIMAL..... 1.20

D'IMFLAMMABILITE (% VOL)

MOYENS D'EXTINCTION.....MOUSSE ANTI-ALCOOL, CO2, POUDRE CHIMIQUE.

PRODUITS DANGEREUX DE LA COMBUSTION.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2). VAPEURS TOXIQUES.

SENSIBILITE AUX CHOCS.....NON DISPONIBLE.

SENSIBILITE AUX DECHARGES.....NON DISPONIBLE.

ELECTROSTATIQUES

SECTION 06 : DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT.....VENTILER. ELIMINER TOUTE SOURCE D'INFLAMMATION TELLE QUE FLAMME NUE, ETINCELLES ET RECHAUDS. PORTER DES VETEMENTS DE PROTECTION (VOIR SECTION 8). EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIERE REPANDUE POUR ELIMINATION. UTILISER UN ABSORBANT INORGANIQUE NON-COMBUSTIBLE. EMPECHER L'ECOLEMENT DANS LES DRAIN,LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU. ATTENTION! LE SURFACES PEUVENT E GLISSANTES APRES L'UTILISATION BIEN LAVER AVEC UN NETTOYEUR A BASE D'ESSENCES MINERALES.

SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION.....NE PAS PLACER LE CONTENANT DANS L'EAU CHAUDE. EVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. EVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. ASSURER UNE VENTILATION ADEQUATE. GARDER LOIN DE LA CHALEUR, DES ETINCELLES ET DES FLAMMES.

PRODUIT : REPEL - OILED NUBUCK & LEATHER PROTECTOR

SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, A L'ECART DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR ET D'IGNITION. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC ET BIEN VENTILE. NE PAS ENTREPOSER A UNE TEMPERATURE SUPERIEURE A 49 C.

SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION

YEUX / TYPE.....LUNETTES DE SECURITE.
 RESPIRATOIRE/TYPE.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE A CARTOUCHE (NIOSH / MSHA) EST RECOMMANDE LORS D'UNE UTILISATION CONTINUE A L'INTERIEUR OU SI LA TLV EST SURPASSEE.
 GANTS/TYPE.....SANS OBJET.
 VETEMENTS/TYPE.....VETEMENTS PROTECTEURS APPROPRIES.
 CHAUSSURES/TYPE.....BOTTES DE SECURITE SPECIFIEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
 AUTRES/TYPE.....DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.
 VENTILATION.....VENTILATION NATURELLE OU MECANIQUE (ANTIDÉFLAGRANTE) POUR MAINTENIR LES VAPEURS SOUS LE TLV.

SECTION 09 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....AEROSOL
 ODEUR.....LEGERE ODEUR.
 DENSITE.....0.60 - 0.70 (CONCENTRE)
 SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....NON DISPONIBLE
 PRESSION DE VAPEUR..... 90 mmHg @ 20 C
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....> 1.00
 TAUX D'EVAPORATION.....NON DISPONIBLE
 POINT D'EBULLITION (deg C).....100 C - 110 C
 pH.....SANS OBJET
 SOLUBILITE DANS L'EAU (%).....NEGLIGEABLE
 COEFFICIENT DE REPARTITION.....NON DISPONIBLE
 EAU/HUILE
 POINT DE CONGELATION.....< 0 C
 POINT DE FUSION (deg C).....SANS OBJET
 POIDS MOLECULAIRE.....SANS OBJET

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

INCOMPATIBILITE.....ACIDES & BASES PUISSANTS. OXYDANTS.
 CONDITIONS DE REACTIVITE.....CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES NUES.
 PRODUITS DANGEREUX DE.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2). FUMEEES TOXIQUES. FUMEE.
 DECOMPOSITION

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT...VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
 IRRITATION PAR LE PRODUIT.....MODEREE.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION.....NON DISPONIBLE.
 DU PRODUIT
 CANCERIGENICITE DU PRODUIT.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET CANCERIGENE NOCIF PREVU.
 TERATOGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.

PRODUIT : REPEL - OILED NUBUCK & LEATHER PROTECTOR

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

MUTAGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGENES NOCIF PREVU.
 EFFETS SUR LE SYSTEME.....AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITE
 REPRODUCTEUR N'EST PREVU.
 PRODUITS SYNERGIQUES.....NON DISPONIBLE.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT.....NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU
 POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHETIQUE ET PEUT ETRE NUISIBLE. NE PAS
 CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ETANGS, LES
 RUISSEAUX ET LES RIVIERES.
 BIODEGRADABILITE.....NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET
 S'EVAPORE RAPIDEMENT.

SECTION 13 : DECHETS

ELIMINATION DES DECHETS.....CONTENANT SOUS PRESSION. NE PAS PERCER, INCINERER NI EXPOSER A UNE CHALEUR
 ELEVEE MEME SI VIDE. LA MATIERE REPANDUE ET EAU DE RINCAGE SONT CLASSEES
 DECHETS CHIMIQUES. SELON LES REGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET
 FEDERAUX.

SECTION 14 : TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.

(1).....(1g) BIEN DE CONSOMMATION. POUR UN CHARGEMENT DE PLUS DE 500 KG - BIEN DE
 CONSOMMATION AEROSOL INFLAMMABLE CLASSE 2.1

SECTION 15 : REGLEMENTATION

CONFORMITE RPC.....CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS
 LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES
 PAR LE RPC.
 CLASSIFICATION SIMDUT.....CLASS B DIV.5 AEROSOL INFLAMMABLE CLASS D DIV.2 SUBDIV.B

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT:.....L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE,
 EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES
 PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN
 QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE
 REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTEES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE,
 TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS
 N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT
 ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTEES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME
 UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.